

## APPEL D'OFFRES NATIONAL

(AON° 2013 D 3160)

La STEG se propose de lancer un appel d'offres national pour :

### LA CONCLUSION D'UN MARCHÉ CADRE ANNUEL RENOUELABLE POUR UNE DUREE DE DEUX ANS POUR LE TRANSPORT TERRESTRE DE MATERIEL.

Pour le lot 3, la participation est réservée exclusivement aux petites entreprises conformément aux dispositions du décret 2008-561 du 04/03/2008 modifiant et/ou complétant l'article 19 bis du décret 2002-3158 du 17/12/2002 portant réglementation des marchés publics.

Les offres doivent être établies et présentées conformément aux conditions de l'appel d'offres.

Elles doivent être obligatoirement envoyées sous triples enveloppes cachetées par voie postale et recommandée ou rapide poste ou déposées au Bureau d'Ordre Central (contre décharge) au plus tard le **Mardi 30 Juillet 2013 à 13H30** à l'attention de :

**Monsieur le Président de la Commission des Marchés - STEG - 38, Rue Kémal Ataturk BP 190 - Tunis 1080**

#### APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 2013 D 3160 : TRANSPORT TERRESTRE

La date d'envoi ou du cachet de la poste ne sera pas prise en compte pour l'acceptation des plis, seul le cachet du BOC de la STEG fait foi.

Elle doit être accompagnée, **sous peine de nullité**, des pièces suivantes :

- \* Une déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire ne se trouve pas en état de faillite ou en redressement judiciaire conformément à la réglementation en vigueur ; les soumissionnaires qui sont en état de redressement amiable sont tenus de présenter une déclaration à cet effet « originale ».
- \* Une déclaration sur l'honneur, présentée par le soumissionnaire, spécifiant son engagement de n'avoir pas fait et de ne pas faire par soi même ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion d'un marché et des étapes de sa réalisation « originale ».
- \* Un certificat d'affiliation à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale « CNSS » « originale ou copie certifiée conforme ».
- \* Une attestation de situation fiscale valable à la date limite de réception des offres « originale ou copie certifiée conforme ».
- \* Une déclaration sur l'honneur, présentée par le soumissionnaire qu'il n'était pas un agent STEG ayant cessé son activité depuis moins de cinq ans (à l'exception des entreprises essaimées).

Pour les petites entreprises : Les soumissionnaires doivent également accompagner leurs offres **de la structure du capital de l'entreprise**.

Outre les pièces annexes citées ci-haut, les petites et moyennes entreprises (PME) doivent obligatoirement accompagner leurs offres des pièces suivantes :

**- Entreprise récemment constituée :**

Déclaration d'investissement approuvée par l'API.

**- Entreprise en activité :**

La dernière déclaration du chiffre d'affaires approuvée par la recette des finances

\* Des cautions bancaires de soumission ayant des montants forfaitaires, et ce, conformément au tableau ci-après :

LOT	DESIGNATION	Valeur de la caution en DT
1	Transport d'équipement de distribution selon les destinations listées dans le tableau joint au cahier des charges (lot I)	7000
2	Transport d'équipement de distribution selon les destinations listées dans le tableau joint au cahier des charges (lot II)	6500
3	Transport d'équipement de distribution selon les destinations listées dans le tableau joint au cahier des charges (lot III)	Ce lot est destiné exclusivement aux petites entreprises

Les petites et moyennes entreprises au sens du décret relatif aux marchés publics sont exonérées de fournir la caution bancaire provisoire, il reste entendu que l'offre du soumissionnaire doit être obligatoirement accompagnée par les pièces indiqués au paragraphe 2 de l'article 8 à savoir : la déclaration d'investissement approuvée par l'API pour les entreprises récemment constituées et la déclaration du chiffre d'affaires approuvée par la recette des finances pour les entreprises en activité.

**NB : Les pièces annexes doivent être constituées à défaut d'original de copies certifiées conformes.**

La STEG peut exiger d'autres pièces annexes ayant trait au dossier d'appel d'offres.

Le retrait des cahiers des charges peut être effectué, à partir de la première date de publication du présent communiqué, et ce auprès de la Direction Distribution à l'adresse suivante :

**STEG-DDI / D. LOGISTIQUE / DEP. APPROVISIONNEMENT**  
**Bat.G 3ème étage, STEG. 38 Rue Kémal Ataturk - 1080Tunis - Tunisie**  
**Tel 71 341 311 Poste 4486 – Fax 71 349 981.**

Les offres doivent rester valables **90 jours** à partir du lendemain de la date limite de réception des offres technico-financiers.

Les intéressés peuvent retirer le dossier de l'appel d'offres sur présentation d'une demande écrite et moyennant le versement d'un montant non remboursable de Trente Dinars (**30 DT**) en espèces ou par virement bancaire au compte courant bancaire STEG sur la **S.T.B : C.C.B. (S.T.B) : 1 40 41 00-009280378859.**

Le fax de l'ordre de virement fera foi pour l'envoi du dossier. Il y a lieu de rappeler le Numéro de l'appel d'offres dans votre virement.

Ne peuvent participer à l'appel d'offres que les soumissionnaires ayant d'une façon régulière retiré le cahier des charges.

La séance d'ouverture des plis technico-financiers est publique et elle aura lieu au siège social de la STEG au Bâtiment G 3<sup>ème</sup> étage ; **le Mercredi 31 Juillet 2013 à partir de 09h30.**

**N.B : Le représentant du soumissionnaire doit être muni obligatoirement d'un mandat de représentation portant le nom du mandataire et la pièce d'identification.**